

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Crabtree tenue le 14 août et ajournée au 28 août 2017 au lieu ordinaire des séances au centre administratif, au 111, 4^e Avenue, à 19 h, et y sont présents, formant ainsi quorum sous la présidence du maire, monsieur Denis Laporte :

Daniel Leblanc
Françoise Cormier
André Picard
Jean Brousseau
Sylvie Frigon
Mario Lasalle

Est également présent, Pierre Rondeau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Crabtree.

2017-2808-340

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTAT DU QUORUM

Le président d'assemblée ouvre la séance et constate le quorum.

2017-2808-341

ADOPTION DES COMPTES

En plus des comptes apparaissant aux listes des lot 3 et lot 4 du 24 août 2017, pour lesquels les chèques ont déjà été émis après vérification de la disponibilité des crédits, pour la somme de 108 765,37 \$ et payés tel qu'autorisés par le règlement 2016-291 du règlement de délégation de pouvoir de dépenser.

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers que les crédits étant disponibles pour l'émission des chèques, les comptes du mois du lot 2 du 24 août 2017, d'une somme de 2 365,96 \$ soient adoptés et payés.

ADOPTÉ

2017-2808-342

MODIFICATION DES RÉSOLUTIONS 2017-2003-130 ET 2017-0606-260

ATTENDU QUE la Municipalité a adopté une résolution numéro 2017- 2003-130 et une résolution numéro 2017-0606-260 relativement à la cession aux propriétaires du lot 5 013 302 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a le droit de céder des terrains à titre onéreux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers la considération de la cession soit pour le prix de CINQUANTE DOLLARS (50,00\$) taxes incluses.

ADOPTÉ

2017-2808-343

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'adhérer à la Chambre de Commerce du Grand Joliette pour l'exercice 2017-2018 au coût de 160 \$ (taxes en sus).

QUE monsieur Denis Laporte soit le délégué de la Municipalité à la Chambre de Commerce du Grand Joliette.

ADOPTÉ

2017-2808-344

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DE MOISSON LANAUDIÈRE - 2018

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu par les conseillers d'accorder une aide financière de 500 \$ pour l'année 2018 à Moisson Lanaudière qui vient en aide à notre comité de dépannage alimentaire ainsi qu'à notre comité des cuisines collectives La Bouffe du Bonheur.

ADOPTÉ

2017-2808-345

LES MÈRES CONTRE L'ALCOOL AU VOLANT (MADD CANADA)

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la diffusion du message de sensibilisation sur le site web, dans notre infolettre et sur le panneau d'affichage électronique lors de la campagne du 1^{er} novembre 2017 au 1^{er} janvier 2018.

ADOPTÉ

2017-2808-346

AUTORISATION DE PAIEMENTS PAR CARTE DE CRÉDIT POUR TOUTES TRANSACTIONS EN FAVEUR DE LA MUNICIPALITÉ

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser les utilisateurs des services municipaux et citoyens à payer toutes leurs factures incluant les comptes de taxes municipales par carte de crédit Visa et MasterCard.

ADOPTÉ

2017-2808-347

AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES POUR TRAVAUX D'AQUEDUC, D'ÉGOUTS ET DE VOIRIE

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser la direction générale à procéder à un appel d'offres pour l'exécution de travaux de construction d'aqueduc, d'égouts et de voirie sur la future 20^e Rue et 3^e Avenue (dans le prolongement de la 17^e Rue);

QUE les coûts soient imputés au règlement d'emprunt 2017-298.

ADOPTÉ

2017-2808-348

COLLOQUE DE ZONE DE L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC (ADMQ)

Sur proposition de Mario Lasalle, il est unanimement résolu par les conseillers d'autoriser le directeur général à participer au colloque de zone de l'ADMQ qui se tiendra le 21 septembre à Saint-Alexis-de-Montcalm et de rembourser les coûts qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

2017-2808-349

RENCONTRE REGROUPEMENT RÉGIONAL APSAM

Sur proposition de Jean Brousseau, il est unanimement résolu d'autoriser les 4 membres du comité santé et sécurité à participer à l'activité du regroupement régional en santé-sécurité qui se tiendra le 11 octobre 2017 à Saint-Lin et de rembourser les coûts qui s'y rattachent.

ADOPTÉ

2017-2808-350

RAPPORT ANNUEL 2016 SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE

Le directeur général a présenté et déposé au conseil municipal de la Municipalité de Crabtree, le Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2016 ;

2017-2808-351

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 2017-0307-309

ATTENDU QU'une erreur s'est produite sur l'application des coûts au règlement 2015-269 au lieu de 2016-289;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Frigon, et unanimement résolu par les conseillers de modifier la résolution 2017-0307-309 de façon à ce que les coûts soient appliqués au règlement 2016-289.

ADOPTÉ

2017-2808-352

CHANGEMENT DU REVÊTEMENT DE PLANCHER DU CORRIDOR D'ENTRÉE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser l'installation d'un prélat au centre communautaire, le tout tel que décrit dans la soumission du 21 août 2017 du *Magasin Rose* préparé par Gaétan St-Onge pour la somme totale de 2 490,59 \$, incluant les taxes.

QUE les crédits disponibles au poste 02-701-90-971-07 pour la somme de 2 490,59 \$ soient transférés au poste 02-701-20-522-00 afin d'assurer le paiement de cette dépense.

ADOPTÉ

2017-2808-353

AUTORISATION DE TRAVAUX DE GOUTTIÈRES À L'ARÉNA

Sur proposition de Sylvie Frigon, il est unanimement résolu d'autoriser l'installation de gouttières à l'aréna, le tout tel que décrit dans la soumission 1789 de *Gouttières Laurentides* du 21 août 2017 préparé par M. Boudreault pour la somme totale de 24 895,00 \$, incluant les taxes.

QUE les crédits disponibles soient puisés au règlement d'emprunt 2016- 289.

ADOPTÉ

La séance est levée à 19 h 38.

Denis Laporte, maire

Pierre Rondeau, directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Denis Laporte, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.